



Collecte de lunettes de vue

(même solaire)



Offrez une deuxième vie à vos anciennes paires de lunettes de vue lors de la soirée !

En participant à la collecte organisée au profit de l'association humanitaire « AfricAmitié », son but est de venir en aide aux populations démunies d'Afrique. L'une de ses actions consiste au dépistage des maladies visuelles et à l'équipement de lunettes spécialement adaptées aux besoins des personnes atteintes. Si vous ne pouvez pas vous rendre à cette réunion, contactez M. Théo Baude au 06.14.43.64.46. Plus d'info sur cette association : <http://www.africamitie.fr/>

Le bureau d'Entr'aide Cerelloise



Soirée associative le vendredi 25 novembre 2016, à 20 heures, salle Cersilia

L'association « Entr'aide Cerelloise », vous propose une nouvelle soirée découverte, ouverte à tous. Autour du verre de l'amitié vous pourrez :

• **Rencontrer des artisans et des partenaires locaux.**

• **Déguster des produits**

(foie gras – Vouvray – Chinon - Comté ...)

• **Faire des achats directs ou groupés**

(Parfums de marque – Bijoux fantaisie – Chocolats Monbana – Vins de Chinon et de Vouvray - Comté...)

Plus d'informations sur le blog : <http://entr-aide-cerelloise.blog4ever.com/> ou sur Facebook : Entr'aide Cerelloise
Téléphone : 06.87.71.84.38 ou 06.95.40.21.31

LE REPAS DES ANCIENS

organisé par le CCAS, aura lieu **le dimanche 27 novembre** aux Quatre Vents à Rouziers à 12h. Si vous avez 70 ans ou + et que vous n'avez pas encore reçu votre invitation par la Mairie, ou que vous n'avez pas de moyen de locomotion, n'hésitez pas à contacter le secrétariat au 02.47.55.10.89 voir jours et horaires d'ouverture en 1ère page.



Pour les personnes de 75 ans et plus, ne pouvant se déplacer, un colis pourra vous être livré.



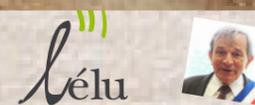
Concours de Belote

Le samedi 26 novembre Salle Cersilia

organisé par l'association des anciens combattants. Ouverture des inscriptions à 13h Début des jeux à 14h30 Tarif 3 parties : 8 euros Nombreux lots à gagner 1 lot pour chaque participant.



11 NOVEMBRE
Rassemblement 12H30



La fin de l'année 2016 arrive... et déjà la préparation de projets 2017 se profile à l'horizon. Cette année 2017 verra la nouvelle intercommunalité se mettre en place à partir du 1er janvier. Malgré la phase d'harmonisation de ce nouvel EPCI, il faudra continuer à avancer sur des projets importants.

- le développement urbain avec la naissance du lotissement rue du Maréchal Reille en face de la Grange d'Asse,
- d'autres lotissements sortiront après l'achèvement du PLU en cours d'année,
- la restauration de la bibliothèque,
- la création d'une salle de sports avec les communes de St-Antoine et Rouziers.

Nous travaillerons aussi sur l'aménagement du centre bourg et la possibilité d'implantation de service et de commerce.

Un programme important qui sera élaboré en fonction des dotations que nous pourrions percevoir.

En conclusion : l'année 2017 sera une année de transition mais d'action !

Guy Poulle



PROCHAINE RENCONTRE DES CERELLOIS SAMEDI 3 DÉCEMBRE

MAIRIE PRATIQUE

Tél : 02 47 55 10 89 – Fax : 02 47 55 23 40
secretariat@mairie-cerelles.fr
www.mairie-cerelles.fr

HORAIRES ACCUEIL & POSTE

Lundi, mercredi et vendredi : de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00
Samedi : de 9h00 à 12h00
Permanence d'un élu
Tous les samedis de 10h à 12h



11

CÉRÉMONIE 12H30

25

SOIRÉE ENTR'AIDE CERELLOISE

26

CONCOURS DE BELOTE

3

À LA RENCONTRE DES CERELLOIS



MESSES

Messe tous les dimanches à 10h30 à Neuillé-Pont-Pierre sauf cas de messe de doyen-né.
Les samedis à 18h30 : 12/11 Beaumont-la-Ronce, 19/11 St-Aubin, 26/11 St-Christophe, 3/12 Neuvy, 10/12 Charentilly, 17/12 Neuvy et le 31/12 CERELLES.

Maison paroissiale de Neuvy-le-Roi 02 47 24 81

27

REPAS DES ANCIENS

11

CROSS DES POMPIERS

CINÉ OFF LES 4 VENTS ROUZIERIS

17 L'ODYSSÉE À 20H30

26 MA VIE DE COURGETTE À 15H

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 OCT

lactuMu

P.L.U PLAN LOCAL D'URBANISME

Le Conseil Municipal, lors de sa séance du 25 octobre, a tiré le bilan de la concertation et voté à l'unanimité l'arrêt de projet de Plan Local d'Urbanisme de Cerelles. La concertation est désormais close. Ce projet est à présent communiqué pour avis aux personnes publiques associées (services de l'État, etc.), et aux personnes consultées conformément

au Code de l'Urbanisme, qui ont un délai de trois mois pour nous faire part de leurs observations éventuelles.

Un mois avant la fin de ce délai, un courrier sera adressé au Tribunal Administratif d'Orléans pour demander la désignation d'un commissaire enquêteur.

L'enquête publique, d'une durée d'un mois, devrait débuter mi février et pendant cette période, le commissaire enquêteur sera à votre

disposition pour vous recevoir à la Mairie à des jours et heures qui vous seront communiqués par le biais tant du bulletin municipal que par affichage à la Mairie.

L'arrêt de projet est actuellement consultable à la Mairie, aux jours et heures d'ouverture, ainsi que sur le site internet de la Commune www.mairie-cerelles.fr, sur la rubrique « vivre à Cerelles ».

LE CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE.

12h30 : rassemblement devant la Mairie
12h45 : défilé jusqu'au monument aux morts, suivi du recueillement au cimetière
Suivi d'un vin d'honneur offert par la municipalité

Présence de la Lyre de Beaumont-La-Ronce.



La correspondante défende de par son rôle pédagogique sur le devoir de mémoire (elle est également résistante citoyenne de l'éducation nationale) a eu le plaisir d'animer des « Temps Activités Périscolaires » sur le thème de la commémoration du 11 novembre. Elle était accompagnée de mesdames Elisabeth Gasnot et Nadia Encrenaz (salariées des PEP37, prestataire communal aux TAP).

De manière simple, elle a expliqué pourquoi le 11 novembre est un jour férié et pourquoi nous devons nous souvenir. La réalisation d'une fleur qui sera déposée pour chaque soldat Cérellois tombé pour la France a ainsi pris tout son sens. Dire « Merci » à ceux qui se sont battus pour que nous puissions vivre dans un pays libre a été pour ces jeunes enfants une évidence.

Les enfants ont donc exprimé naturellement leur désir de venir à la commémoration du 11 novembre ; nous comptons sur leurs parents pour les accompagner.

Un certificat de citoyenneté leur sera remis, et un goûter leur sera réservé à l'issue de la cérémonie.

Pour toute information, votre correspondant défense est à votre écoute au 06.67.24.03.76

5 points de rencontre avaient été choisis.

Le maire Guy Poulle était accompagné de trois conseillers Chantal Grosbois, Jacques Gaboriau et M-Christine de Saint Salvy. Dans chaque lieu, sauf le Gué Bolin (le lieu prêtait à confusion, nous reviendrons) des Cerellois ont pu expliquer leurs soucis.

En est ressorti :

Une vitesse excessive sur nos routes ! Des mesures vont être prises sur la route départementale et pour la rue de la Grand'Maison. Ralentisseurs et pots de fleurs devraient être mis en place avant fin décembre.

Abri de bus : une demande a été faite à l'arrêt du rond-point de Langennerie pour que les collégiens puissent attendre à l'abri des intempéries.

Un manque d'éclairage est signalé aux oeufs durs.

Des trottoirs dangereux dans le virage allant à Langennerie et dans le hameau des Oeufs durs, où se croiser en voiture est impossible.

Évacuation des eaux : à la Girarderie les eaux de pluie qui ravaient le chemin ont été redirigées vers les fossés.

Visite des CM1 au village de pompiers



Le dimanche 11 décembre 2016 à la Bédouère 2016
Aura lieu le **cross départemental des Sapeurs-Pompiers d'Indre et Loire**.

Nous vous informons que les parkings du Bourg de Cerelles seront réservés pour cette manifestation durant la matinée et une partie de l'après-midi.

La rencontre des Cerellois du 8 octobre 2016

un moment
d'échange
concret.



Prochaine rencontre des Cerellois Samedi 3 décembre

9h30-10h La Grange d'Asse Rond-point
10h15-10h45 La Fillonière au Puit
11h-11h30 Roiville chemin creux
11h45-12h15 La Mulotière à l'entrée de la D28

Championnat régionale UFOLEP de BMX race



Pour la première manche régionale du championnat régionale UFOLEP de BMX race, ce sont 160 pilotes qui se sont affrontés tout au long de la journée du dimanche 16 octobre sur la piste de Poce/Cisse. Parmi eux **Alix Brigant-Dodier et Elijah Peronneau St-Jalmes**, deux cérellois qui ont rencontré des fortunes diverses. Elijah, sous ses couleurs jaune et verte, a littéralement crevé l'écran, remportant toutes ses races haut la main. Il n'a laissé aucune chance à ses adversaires occupant immédiatement la première position dès les premiers mètres de course pour ne plus la lâcher tout au long de l'enchaînement des races.

Au final il remporte cette manche et prend logiquement la première place du championnat régional. Il faudra confirmer le 06 novembre à Chanceaux/Choisille.



Lors du congrès national des sapeurs-pompiers à Tours, les élèves de CE2 et CM1 de l'école se sont rendus au « village pompiers », boulevard Heurteloup avec Mme Chahinian Gaborit.

Ils ont pu découvrir ou redécouvrir pour les CM1 des notions de prévention et de sécurité mais cette fois en « presque » réalité : ils ont pu faire des massages cardiaques (c'est d'ailleurs l'atelier qui a le plus plu aux enfants), voir des chiens chercher des personnes disparues, se documenter sur les DAAF, observer des pompiers descendre un blessé depuis le haut du VINCI

Quelques enfants se sont aussi renseignés sur les conditions requises pour devenir jeune sapeur-pompier...

Leur seul regret, ne pas avoir pu, en raison de l'attente, monter à la grande échelle.



Attention en 2017, on vote !

Pensez à vous inscrire avant le 31 décembre sur les listes électorales.

Les élections présidentielles :
- les dimanches 23 avril et 7 mai

Les élections législatives :
- les dimanches 11 et 18 juin

Les élections sénatoriales :
- le dimanche 24 septembre

Quelles pièces devez-vous fournir ?

- la photocopie de la pièce d'identité en cours de validité,
- un justificatif de domicile dans la commune datant de moins de 3 mois ou un justificatif de paiement des impôts locaux depuis plus de 5 ans (avec photocopie),
- une attestation de vos parents sur papier libre avec justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (et photocopie) si vous habitez encore chez eux.

• en cas de récente acquisition de la nationalité française, vous devrez présenter un certificat de nationalité ou le décret de naturalisation.